



PRÉFET DE L'ARDÈCHE

Privas, le 9 août 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vigilance orange pour orages, pluie et inondations

Point de situation à 15h

Le département de l'Ardèche est placé **en vigilance orange** pour orages, pluie et inondations. Au regard de l'évolution de la situation, le préfet de l'Ardèche a ouvert ce jour le centre opérationnel départemental afin de coordonner les opérations de secours.

Les prévisions météorologiques pour les prochaines heures :

Les précipitations intenses se poursuivent cet après-midi mais devraient faiblir sur le département en fin de journée : 40 à 80 mm supplémentaires sont attendus.

Il s'agit d'un épisode de fortes pluies demandant une attention particulière au niveau des cours d'eau. Les précipitations pourront provoquer par endroit un possible risque d'inondation ou de mouvement de terrains.

Evolution de l'intervention

À l'heure de l'édition de ce communiqué, les services de secours ont déjà effectué une centaine d'interventions et deux sauvetages.

Plusieurs campings situés dans le sud Ardèche ont été évacués en tout ou partie par précaution.

110 sapeurs-pompiers et 47 gendarmes se sont rendus sur les lieux pour porter assistance aux personnes en détresse.

Les routes coupées sont les suivantes :

- RD 452 à Casteljau
- RD 202 à Berrias et Casteljau
- RD255a à Saint-Sauveur-de Cruzières

Dans ces secteurs des déviations ont été mises en place.

En raison des conditions météorologiques, la navigation sur la rivière Ardèche restera interdite les 10 et 11 août 2018.

Conseils à la population

Compte tenu de l'imprégnation des sols, du niveau actuel des cours d'eau et du risque élevé de mouvement de terrains, le préfet recommande aux habitants la plus grande prudence et rappelle les conseils de comportement à adopter face à ces conditions météorologiques :

- dans la mesure du possible, évitez tout déplacement inutile et dans tous les cas, limitez votre vitesse sur route
- tenez-vous éloignés des cours d'eau et respectez les consignes et interdictions mises en place par les communes

- Ne vous engagez en aucun cas, à pied ou en voiture, sur une voie immergée ou à proximité d'un cours d'eau. Un véhicule même un 4x4, peut être emporté dans 30 centimètres d'eau
- En cas de pluies intenses, ne descendez en aucun cas dans les sous-sols, garages, caves

Evolution de la situation

Des précisions seront fournies dans les prochains communiqués en fonction de l'évolution de la situation.

Suivez l'évolution de la situation sur : <http://vigilance.meteofrance.com/>

CONTACTS PRESSE :

Préfecture de l'Ardèche :

Cabinet/ Bureau de la représentation de l'État et de la communication interministérielle

Tél. : 04 75 66 50 16 ou 04 75 66 50 09

Courriel : pref-communication@ardeche.gouv.fr

Internet : www.ardeche.gouv.fr

